Santeny mag

N° 125 décembre 2020

www.mairie-santeny.fr

Joyeuses fêtes

LA VILLE À VOTRE SERVICE

MAIRIE PRATIQUE

→Mairie
Place du Général de Gaulle
mairie@mairie-santeny.fr

- Monsieur le Maire : 01 56 32 32 35
- Direction Générale des Services : 01 56 32 32 35
- Service urbanisme sur rdv : 01 56 32 32 38
- Services techniques : 01 56 32 32 30
- Service associations sport et événementiel : 06 27 02 66 26

→Espace Services Citoyen
→Maison France Services
1 rue la Fontaine
Tél : 01 56 32 32 32

- affairesgenerales@mairie-santeny.fr
- etatcivil@mairie-santeny.fr
- elections@mairie-santeny.fr
- accueil.alsh@mairie-santeny.fr
- ccas@mairie-santeny.fr
- ccas.seniors@mairie-santeny.fr

→Police municipale pluricommunale
1 bis rue la Fontaine
Tél : 01 85 78 79 10
contact@police-mandres-santeny.fr

→Centre de loisirs
Voie aux Vaches
Tél : 01 56 32 44 57
alsh@maire-santeny.fr

L'équipe d'animation accueille vos enfants tout au long de l'année les mercredis et pendant les vacances scolaires.

→Club 440
3 route de Marolles
Tél : 06 58 90 02 00
adjoint.jeunesse@maire-santeny.fr

Le club 440 est une structure destinée aux jeunes Santenoises et Santenois de 11 à 17 ans.

PHARMACIE de garde

Dimanche 6 décembre
Pharmacie Tran
28 bd Leon Revillon
Boissy-st-Léger
Tél : 01 45 95 42 46

Dimanche 13 décembre
Pharmacie du Plateau
136 rue de Boissy
Sucy-en-Brie
Tél : 01 45 76 16 90

Dimanche 20 décembre
Pharmacie Tsia
8 rue des Taillis
Marolles-en-Brie
Tél : 01 43 86 15 81

Vendredi 25 décembre
Pharmacie du Moutier
17 rue du Moutier
Sucy-en-Brie
Tél : 01 45 90 82 13

Dimanche 27 décembre
Pharmacie de l'Eglise
5 rue de l'Eglise
Villecresnes
Tél : 01 45 95 41 33

Vendredi 1er janvier
Pharmacie de la Gare
1 rue de Montaleau
Sucy-en-Brie
Tél : 01 45 90 20 33

Dimanche 3 janvier
Pharmacie Wilson
17 avenue du Pst Wilson
Limeil-Brévannes
Tél : 01 56 32 67 70

Dimanche 10 janvier
Pharmacie de la Gare
3 Bd de la Gare
Boissy-st-Léger
Tél : 01 45 69 21 78

Dimanche 17 janvier
Pharmacie Garnier
2 bis avenue de Verdun
Limeil-Brévannes
Tél : 01 45 69 12 57

Dimanche 24 janvier
Pharmacie Cholay
36 rue H. Barbusse
Limeil-Brévannes
Tél : 01 45 69 40 79

Dimanche 31 janvier
Pharmacie du Clos de Pacy
CC du Clos de Pacy
Sucy-en-Brie
Tél : 01 45 90 28 32

NUMÉROS D'URGENCE

17
Police secours

18
Pompiers

15
SAMU

115
SAMU social

3624
SOS médecins

RESTEZ CONNECTÉS !

Retrouvez toute l'information municipale sur www.mairie-santeny.fr

Facebook
Ville de Santeny

SIVOM

PROCHAINES COLLECTES

23 décembre
Encombrants

31 décembre
Branches

SOMMAIRE

Santeny mag
n° 125 décembre 2020

En couverture :

>05 EDITO

>06 ARRÊT SUR IMAGES

>08 JEUNESSE

>10 VIE LOCALE

>16 QUALITÉ DE VIE

>19 DOSSIER

>22 CADRE DE VIE

>24 PROJETS

>26 DÉVELOPPEMENT DURABLE

>28 VIE ÉCONOMIQUE

>30 LOISIRS

>32 TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

>33 TRIBUNE DE L'OPPOSITION

>34 DÉMOCRATIE LOCALE

>35 CARNET

Santenymag - Décembre 2020 Magazine édité par la ville de Santeny : place du Général de Gaulle - 94440 Santeny
Tél : 01 56 32 32 34 - Courriel : communication@mairie-santeny.fr
Directeur de la publication : Vincent Bedu - Rédacteur en chef : Joël-Robert Hansconrad
Maquette et mise en page : service communication
Impression : EGMA France - Dépôt légal à parution - Nombre d'exemplaires : 2000

VOUS AVEZ UN PROJET IMMOBILIER?

iad
ÇA FAIT DU BIEN À L'IMMOBILIER

Avis de valeur de votre bien OFFERT

Concrétisons ensemble votre changement de vie !

CONTACTEZ-MOI !

Ludivine **DENTELLE**

06 15 03 66 13

ludivine.dentelle@iadfrance.fr

Une parfaite connaissance de votre secteur **SANTENY**

*Tous les conseillers iad sont des agents commerciaux indépendants (sans détention de fonds) de la SAS I@D France immatriculés au RSAC.*En nombre de conseillers indépendants (source 09.2020 : meilleursreseaux.com/immobilier/mandataires/). Mandataire indépendant en immobilier (sans détention de fonds), agent commercial de la SAS I@D France immatriculé au RSAC de CRÉTEIL sous le n°835 245 168, titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société I@D France SAS. VISA IAD N°5974

Cardonnel
chauffage service

Maintenance, dépannage
Rénovation de chaufferies
individuelles et collectives
Gaz / Fuel / Régulation / ENR

RGE QUALIBAT
Professionnel du Gaz

Siège & Bureaux : 10, rue Saint Leu - 94520 Périgny sur Yerres
Contact : Tél: 01.45.98.95.06 / Fax: 01.45.98.71.45 / E-mail : cardonnel@cardonnel-chauffage.com
S.A.R.L. au capital de 48 000 euros - R.C.S. Créteil B 310.094.446 - SIRET 310.094.446.00039 - Code APE 4322B

EDITO

Préserver nos valeurs, rester solidaires et poursuivre nos projets

Chers Santenoises, chers Santenois,

L'année 2020 aura été marquée par une succession de périodes de confinement et de déconfinement, nous obligeant à nous adapter souvent brutalement dans nos vies personnelles et professionnelles aux différents protocoles sanitaires, à toutes les restrictions touchant à nos libertés de déplacements dans le temps et l'espace, réduisant notre capacité à travailler, à étudier, à nous faire soigner, de manière normale. L'actuelle crise sanitaire est portée par le personnel soignant et son dévouement sans faille, j'ai bien-sûr une pensée particulière pour les deux membres du conseil municipal qui exercent la fonction de médecin et qui se sont particulièrement impliqués dans cette crise sans précédent.

A cette situation sanitaire déjà anxiogène, est venue s'ajouter dernièrement la menace terroriste qui a atteint son paroxysme avec les attaques perpétrées à Nice et à Conflans-Sainte-Honorine.

Face à l'assassinat de Samuel PATY et des fidèles de Nice, je veux réitérer toute ma solidarité à l'égard des proches des victimes mais aussi ma détermination à préserver les valeurs de notre pacte républicain.

Des valeurs qui assurent la continuité de la vie sociale, qui préservent notre liberté de penser et de critiquer, qui sont les fondements de notre République. Plus que jamais, il nous appartient de garder le cap dans la tourmente et de faire front, tous unis, pour sortir de cette crise sans précédent.

Dans un tout autre domaine et malgré ces rudes épreuves, j'ai engagé dès l'été, la mise en œuvre de notre programme d'actions municipales en orientant prioritairement les équipes d'élus et les services de la commune sur le renforcement de la sécurité sanitaire et de la sécurité du quotidien avec un concours et une mobilisation sans faille de notre police pluricommunale à laquelle je rends un hommage appuyé.

Dans le même temps les maires adjoints, les conseillers municipaux, des bénévoles et le personnel du CCAS ont contribué fortement à apporter un soutien à nos seniors en difficultés qui étaient demandeurs d'une aide aux courses par exemple. Nos commerçants, chefs d'entreprise ont bénéficié également d'un accompagnement ciblé durant cette période.

Enfin grâce à l'implication du corps enseignant, des familles et du personnel communal, les rentrées scolaires de septembre et de novembre se sont déroulées dans d'excellentes conditions sanitaires et de sécurité.

En ce mois de décembre, habituellement porteur de manifestations joyeuses et festives, nous devons renforcer nos liens afin de lutter contre la division, être particulièrement solidaires pour aider les plus fragiles d'entre nous, et fraternels pour que notre village demeure ce lieu paisible où il fait bon vivre.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau Santeny Mag, et des fêtes de fin d'année douces et réconfortantes.

Vincent Bedu
Maire de Santeny

ARRÊT SUR IMAGES

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Un week-end du patrimoine organisé les 19 et 20 septembre 2020 pour la première fois conjointement avec la ville de Marolles. Merci à tous, organisateurs et visiteurs d'avoir contribué au succès de ces deux belles journées !

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 5 septembre, malgré la pandémie de la Covid-19 s'est tenu le Forum des associations en présence de nombreux élus du Plateau Briard, venus à la rencontre de notre nouvelle équipe municipale et de nos associations.

Succès pour cette journée dont la fréquentation a témoigné de l'intérêt des Santenois pour les activités proposées par le tissu associatif local.

COVID 19 - TEST PCR

Le 27 octobre dernier, la commune a accueilli un bus de dépistage Covid-19 grâce à l'action conjointe de la Région Île-de-France et de l'ARS. 171 personnes ont ainsi pu effectuer un test RT-PCR.

ORDIVAL

Le 26 septembre dernier, a eu lieu la distribution des Ordival au collège Georges Brassens en présence de Pierre-Jean Gravelle, Conseiller Départemental, des Maires et élus du Plateau Briard, et des chefs d'établissement. Souhaitons que ce bel outil contribue à la réussite scolaire de nos collégiens !

HOMMAGE À SAMUEL PATY

Lundi 2 novembre, hommage à Samuel Paty à l'école élémentaire des 40 Arpents en présence de Vincent Bedu, Maire de Santeny et Emmanuel Neil, inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription.

CONCOURS DE DÉGUISEMENT «HALLOWEEN EN LIGNE»

Bravo à nos deux gagnants du concours de déguisement «Halloween en ligne» organisé pendant les vacances de la Toussaint. Karen Nabeth et Nelly Bottelli ont remis un panier de friandises à «Victorina sorciera» & «zombie Dréas» les deux petits Santenois qui ont obtenu le plus de «like» à leur photo !

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Une Cérémonie du souvenir en comité restreint en ce matin du 11 novembre 2020. Vincent Bedu, Maire de Santeny, Laurent Saint-Martin, député du Val-de-Marne, et Pierre-Jean Gravelle, conseiller Départemental ont rendu hommage aux soldats tombés au combat et déposé une gerbe du souvenir au Monument aux Morts.

REMISE DES MASQUES POUR ENFANT

La Région Ile-de-France a offert 2000 masques pour les enfants de l'école élémentaire. Ces derniers ont été remis par le Maire, Vincent Bedu, à la directrice de l'école, Christine Giraud.

394 élèves

DES EFFECTIFS STABLES

127 en maternelle
267 en élémentaire

UNE RENTRÉE DE LA TOUSSAINT SOUS PROTECTION SANITAIRE ET SÉCURITAIRE

Parole d'élue
Karen Nabeth
Adjointe au Maire déléguée à l'enfance, jeunesse, vie locale et événementiel

La commune a pris toutes les dispositions afin de garantir, en priorité absolue, la sécurité des enfants scolarisés au groupe scolaire des 40 Arpents et des adultes qui les accompagnent.

Comment s'est passée la rentrée ?
«Malgré les mois de confinement, une rentrée de septembre inédite, un protocole sanitaire encore plus intense en novembre et un attentat terrible commis contre un enseignant d'un collège, Samuel Paty, nous avions toutes les raisons d'être attentifs à la qualité de cette rentrée de Toussaint à haut risque. Finalement l'organisation adoptée, et la participation de tous les acteurs ont permis une reprise des cours dans le calme et la sérénité.

Depuis le 2 novembre, nous avons donc pris en compte les protocoles sanitaires évolutifs définis par l'Éducation Nationale et les autorités de santé. Notre cellule de crise composée pour partie des deux médecins de la liste «Ensemble pour Santeny» a été d'un grand renfort pour l'adaptation des mesures sanitaires à l'école primaire. Les enfants ont bien intégré les gestes barrières et il est évident que cette situation empêche toute sortie scolaire. Cependant le sport est autorisé au gymnase par classe, ce qui permet de détendre les esprits !»

Qu'est-il prévu en cas de Covid déclarée à l'école ?
« Si un enfant ou un enseignant est testé positif, la direction de l'école prévient sa hiérarchie et l'ARS mène une enquête pour connaître les cas contacts et évaluer si les gestes barrières ont bien été appliqués dans l'école. Tous les lieux

de vie de l'école sont ainsi concernés. Il faut donc être vigilant dans tous les espaces de l'école. La cour de récréation, la salle des maîtres, la salle de restauration… afin de préserver tous les élèves et adultes fréquentant le groupe scolaire. Si 3 cas positifs sont avérés dans une même classe celle-ci sera fermée et les enfants pourront donc se retrouver en quarantaine. L'implication des parents joue un rôle déterminant dans la limitation de la pandémie car tout enfant ayant plus de 38° de fièvre doit être gardé à la maison. La consigne de **tester, protéger, isoler** prend ainsi tout son sens pour combattre ce virus.»

Comment fonctionne la pause méridienne ?

«A 11h30, les enfants masqués prennent avec eux un nouveau masque propre prévu par leurs parents dans un sac en plastique. Ils sont conduits dans la cour de récréation par niveau dans leur zone délimitée. Chaque classe se rend aux toilettes ; arrivés à la cantine les enfants jettent leur masque du matin ou bien le rangent dans leur pochette s'il s'agit d'un masque en tissu. Dès que tous les enfants d'un même niveau ont fini de déjeuner, ils mettent leur masque propre et vont se laver les mains, puis dans la cour.»

En cas de nouveau confinement comment sera maintenu le lien parents/école ?

«La continuité pédagogique est un droit à l'éducation de l'enfant. Le dispositif mis en place par les directions de l'école avec le soutien de la municipalité s'articule au tour de :

- ⇨Groupes Whatsapp
- ⇨Application Klassroom en maternelle et toutemonannee.com pour l'élémentaire fournies par la municipalité

En cas de nouveau confinement strict, les enfants devront être pris en charge à distance. Les parents jouent un rôle essentiel à cette relation car nous sommes conscients que le télétravail et les devoirs à la maison avec plusieurs enfants de niveau différent posent des difficultés. Nous serons à l'écoute des familles et celles-ci peuvent solliciter la municipalité pour toute aide. Le décrochage scolaire ne peut être une fatalité et tous les enfants doivent bénéficier de l'ensemble des contenus de cours afin de suivre leur programme scolaire en toute sérénité. Le service d'accompagnement scolaire est une solution pour certains parents travaillant tard. Cette aide aux devoirs est placée sous la responsabilité de Mme Marie-Christine Bedu ; elle est composée d'une équipe de bénévoles qui intervient dans le cadre de l'Espace Montanglos».

LE PROTOCOLE SANITAIRE dans les écoles

- Port du masque obligatoire pour tous les enfants à partir de 6 ans,
- Lavage des mains en arrivant et à chaque récréation,
- Mise à disposition de gel hydro alcoolique à l'entrée, dans toutes les classes et à la cantine,
- Délimitation de zones dans les cours de récréation par niveau,
- Restauration par groupe de classe sans brassage des élèves.

Transport

55 inscrits

> LA NAVETTE SCOLAIRE

Depuis le 7 septembre ce nouveau service mis en place par la municipalité remporte un franc succès. **Avec 55 inscrits et un circuit de 12 arrêts** sur la commune, nous constatons que cette offre a pleinement répondu aux attentes des familles santenoises en conjuguant protection sanitaire et démarche éco citoyenne.

Du côté du collège Georges Brassens

Dans cette situation sanitaire toujours plus contrainte et un protocole sanitaire renforcé, le collège a mis en place, dès le 5 novembre, une organisation pour limiter le brassage des élèves et de la communauté enseignante. Pour faire face à cette pandémie, le collège a donc décidé d'attribuer une salle à chaque classe et de faire déplacer les professeurs. Cette mesure est certes provisoire en espérant que nos jeunes collégiens retrouvent rapidement un enseignement plus apaisé.

>SERVICE PUBLIC

MAISON FRANCE SERVICES
PROCHE DE VOUS AU QUOTIDIEN

6
Maisons France Services

dans le Val-de-Marne

1
Maison France Services

pour le Plateau Briard à Santeny

France Services à Santeny, qu'est ce que c'est ?

- Un espace ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 17h, le samedi de 8h30 à 13h30, accessible aux personnes à mobilité réduite, avec la présence de collaborateurs polyvalents pour vous accompagner dans vos démarches.

- Un «espace numérique» à votre disposition, avec un ordinateur connecté à internet, une imprimante, un scanner, un copieur, un téléphone.

- Un bureau de confidentialité permet d'effectuer des démarches administratives, ou de prendre des rendez-vous avec les opérateurs partenaires, en présentiel ou via un système de visio-conférence.

Six espaces France Services ont ouvert dans le Val-de-Marne et vous proposent un accompagnement dans l'utilisation des services en ligne d'administrations publiques partenaires, et dans la réalisation de certaines démarches administratives.

Ils permettent un accompagnement pour réaliser vos démarches, en cas de dossier complexe, vers le service compétent.

Certains partenaires organisent directement des permanences dans les espaces, ou offrent des possibilités de rendez-vous à distance depuis l'espace France Services.

France Services ce sont 10 opérateurs :

la CAF, la MSA, Agirc-Arrco, l'Assurance Maladie, Pôle Emploi, la Poste, l'assurance retraite (CNAV), les impôts (DDFIP), le ministère de la justice (accès aux droits), le ministère de l'intérieur (Préfecture) .

Pourquoi solliciter France Services ?

Un agent France Services peut vous aider à réaliser les démarches administratives à effectuer sur Internet, dans les cas suivants :

- vous souhaitez connaître les démarches pour faire une demande de retraite au régime général ou au régime agricole, consulter votre relevé de carrière, obtenir une attestation de paiement, informer d'autres organismes que vous êtes à la retraite, si votre pension est insuffisante et que vous souhaitez faire une demande d'Allocation de Solidarités aux Personnes Agées, ou encore si votre conjoint(e) est décédé(e) et que vous souhaitez faire une demande de pension de réversion.

- vous souhaitez vous inscrire à Pôle Emploi, actualiser votre dossier de demandeur d'emploi, faire votre déclaration mensuelle afin de toucher vos indemnités, découvrir les ateliers que propose Pôle Emploi afin de vous aider dans votre recherche, consulter et gérer vos offres d'emploi, rechercher une formation.

- vous cherchez à vous faire rembourser vos soins médicaux ou ceux de vos enfants, si vous n'avez pas de carte vitale ou l'avez perdu, si vous devez faire une demande de carte vitale européenne, obtenir une attestation d'ouverture de vos droits auprès de l'assurance maladie, faire une demande de complémentaire santé, ou de protection universelle maladie.

- vous attendez un enfant et souhaitez effectuer une déclaration de grossesse, connaître les étapes pour le suivi de votre grossesse, préparer votre congé maternité, effectuer une déclaration de naissance, rattacher votre enfant sur votre carte vitale, être informé(e) des prestations familiales.

- vous souhaitez faire une demande de RSA, une demande d'allocation logement, de congé parental, connaître votre quotient familial, avoir des informations sur vos droits ouverts à la CAF (détail et date des versements) ou vous renseigner sur les allocations familiales proposées.

- vous devez établir une nouvelle carte d'identité ou passeport pour vous-même ou vos enfants, vous avez acheté ou cédé votre véhicule et souhaitez faire une démarche pour une **carte grise**

- vous faites face à un conflit et souhaitez être aidé pour constituer un dossier d'aide juridictionnelle, être orienté(e) vers un professionnel de justice dans le cadre d'une procédure ou pour l'exécution d'une décision de justice ou si vous voulez trouver les coordonnées de l'association d'aide aux victimes la plus proche de chez vous, pour formuler une demande en conseil juridique ou connaître vos droits.

- vous devez déclarer vos impôts, vous devez payer une contravention ou une facture au trésor public (cantine, garderie, hôpital), vous souhaitez obtenir copie de votre avis d'imposition ou de non-imposition, ou de votre avis fiscal, vous souhaitez payer vos impôts ou gérer vos prélèvements.

- vous souhaitez créer un compte en ligne, vous souhaitez créer une adresse mail, vous avez déménagé et souhaitez signaler un changement d'adresse, vous souhaitez prendre un rendez-vous ou contacter l'une de ces administrations, ou connaître l'avancement d'une demande.

L'espace France Services de Santeny

Espace services citoyen : 1 rue de la Fontaine

Mail : franceservices-duplateaubriard@mairie-santeny.fr
Tél : 01 56 32 32 32

UNE POLICE DE PROXIMITÉ
À VOTRE SERVICE

Parole d'élu

Joël Hansconrad
1er adjoint au Maire

« Une police pluricommunale c'est d'abord une coproduction de sécurité au profit de nos concitoyens du Plateau Briard »

Des polices municipales reconnues mais plurielles

Chaque jour, près de 21 500 policiers municipaux exercent leurs missions : protéger nos concitoyens, être au plus près du terrain. Ces missions s'accomplissent bien évidemment en articulation avec les 250 000 personnels composant les forces de sécurité de l'Etat que sont la Police Nationale et la Gendarmerie.

Globalement reconnues pour leur sérieux et leur professionnalisme, les polices municipales ont progressivement été reconnues comme la **3ème force de sécurité.**

Les polices municipales demeurent néanmoins une réalité hétérogène : la région PACA rassemble à elle seule près de 20% des effectifs totaux de policiers municipaux, alors que les 75% des communes dotées d'une police municipale disposent en moyenne de moins de 5 agents.

Si la taille de la commune ou ses spécificités conditionnent l'existence et les priorités de la police municipale, **la volonté du maire reste la clé de voute de l'architecture de ses services de police.**

L'intérêt d'un continuum de sécurité sur un bassin de vie

Le plateau Briard, avec 4 communes de moins de 5000 habitants, est une bonne illustration de la notion de bassin de vie et de bassin de délinquance. Des villages comme Périgny, Mandres-les-Roses, Santeny et Marolles s'inscrivent dans un même territoire avec des populations fortement mobiles à l'intérieur de ce périmètre.

Dès lors, on peut raisonnablement penser que c'est à l'aune de ce périmètre que les diagnostics sur l'état de la sécurité, des menaces et donc de la délinquance seraient effectivement pertinents. Ainsi, le bassin de vie, serait le bon niveau de référence au sein duquel la sécurité

globale d'un territoire serait définie et déclinée, au-delà des frontières administratives et communales. Concrètement, cela implique que c'est au niveau de ce bassin de vie qu'ont vocation à être élaborés les plans de lutte contre la délinquance, et de prévention de celle-ci ainsi que par exemple les schémas de vidéoprotection.

Où en sommes-nous à Santeny ?

Le concept de police pluricommunale initié par la précédente mandature a fait l'objet d'un ré-examen avec les concours des maires de Mandres-Les-Roses, de Marolles-en-Brie et de Santeny.

Les premiers résultats sont attendus dès le 1er semestre 2021, au cours duquel une convention transitoire de mise à disposition réciproque des services de police pluricommunale de Mandres-Les-Roses / Santeny et Police municipale de Marolles-en-Brie, entrera en vigueur. Le personnel relevant de cette mise à disposition réciproque et permanente constituera une force de police de 7 agents en capacité d'intervenir sur les territoires des trois communes.

Les missions associées : prévention, surveillance du bon ordre, de la sécurité, de la tranquillité et de la salubrité publiques….

Travaux prospectifs 2021 – 2022 : les contacts de Vincent BEDU avec le maire de Périgny ont permis de poser un cadre de travail visant à l'intégration de la commune de Périgny au sein de la police pluricommunale.

L'engagement de campagne du candidat Vincent BEDU *«la mutualisation élargie de notre police sera un élément majeur de sécurisation de notre commune»* **sera ainsi en passe d'être réalisé dès 2021.**

POLICE PLURICOMMUNALE

de Mandres-Les-Roses Santeny

TROIS QUESTIONS À FRANCIS CLAUSMANN, CHEF DE LA POLICE PLURI COMMUNALE

Santenymag : comment définiriez-vous le rôle de la Police Municipale ?

Réelle police de proximité primo intervenante, la Police Municipale permet un contact sécuritaire au plus près des administrés dans le respect du bon ordre de la sécurité et de la tranquillité publique.

Santenymag : que pensez-vous des caméras piéton pour sécuriser les agents et les interventions ?

Elément de preuve judiciaire, la caméra piéton garantit le cadre d'intervention déontologique du policier et reste un élément de preuve tant pour le policier que pour la personne filmée. Un officier de police judiciaire peut en demander la saisie dans le cadre d'une procédure judiciaire.

Santenymag : quels sont les principaux motifs de vos interventions ?

L'assistance aux personnes, la prévention et enfin la répression aux infractions à la loi pénale.
A Santeny, la protection des biens publics et privés reste une priorité par une surveillance générale, nous portons une attention particulière à la tranquillité publique et au respect du code de la route.

Plainte ou main courante ?

On dépose une main courante pour dénoncer un fait dont on a été témoin ou victime, sans pour autant chercher à en poursuivre l'auteur. Cet événement ne constitue pas forcément une infraction, mais peut constituer une preuve en vue d'une procédure judiciaire ultérieure.
On peut par exemple dater le départ de son époux (se) en cas de divorce, une non-présentation d'enfant malgré une décision du juge, ou encore des bruits de voisinage.
Une plainte est inscrite sur procès-verbal, puis transmise au Tribunal de Grande Instance. Toute personne s'estimant victime d'une infraction peut porter plainte, même si l'auteur de l'acte n'est pas identifié.

En bref

>ENERGIE

SANTENY SIGNE UNE CONVENTION AVEC EDF SOLIDARITÉ

Signature jeudi 24 septembre d'une convention de partenariat entre le CCAS et EDF qui s'inscrit dans **une démarche commune de lutte contre la précarité énergétique.** Un enjeu majeur sur le territoire. La précarité énergétique est une réalité qui touche encore bien trop de familles : difficultés financières, isolement, manque d'information. C'est pourquoi, aujourd'hui le CCAS et EDF ont décidé de s'unir pour aider les plus démunis.

✔ Avec cette convention, EDF s'engage à informer et former les agents du CCAS sur l'ensemble du dispositif de solidarité d'EDF, mais aussi sur les leviers d'économie d'énergie pour diminuer la facture.

✔ les agents de Santeny de leur côté, vont identifier les personnes en situations complexes et alerter EDF sur les dossiers sensibles qui nécessitent un traitement spécifique. Cette remontée d'information est absolument essentielle pour une meilleure prise en charge des foyers les plus démunis.

>CLUB 440

ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES

L'équipe d'animateurs du Club 440 développe plusieurs actions en faveur des jeunes Santenois : des chantiers jeunes permettent la transmission de valeurs citoyennes, des interventions au collège sur le temps de la pause méridienne, des séances d'aide aux devoirs avec un suivi individualisé…

Le Club 440, sous la responsabilité de Rédouane Amedah, accompagne également tous les jeunes qui le souhaitent dans la construction de leurs projets personnels. Depuis fin 2018, une aide à la rédaction de CV ou recherches de stage est proposée. Ce service va être développé à compter de 2021, grâce à l'implantation du Club 440 à la Mairie, Place du Général de Gaulle, et l'installation d'un espace informatique dédié aux jeunes et à leurs recherches de stages, d'emploi saisonnier ou durable. Les temps d'animation et activités ludiques demeureront à l'Espace Montanglos.

→Club 440
Tél : 06 58 90 02 00

>ONF

OUVERTURE DE LA CHASSE

Chaque année l'ONF organise la chasse en forêt de Notre-Dame. **La saison 2020-2021 est ouverte et se terminera le 22 février 2021.** 18 journées sont planifiées les lundis et quelques mardis jusqu'à février. Pendant cette période, promeneurs, randonneurs, chasseurs, cavaliers et cyclistes partagent le même espace. Soyez attentifs à la signalisation mise en place (panneaux et rubalise).

→ONF
www.onf.fr

JUSQU'AU **31** DÉC

>AIDES VAL-DE-MARNE SOLIDARITÉ

LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES

Vous n'êtes pas imposable et vous résidez dans le Val-de-Marne ? Une aide financière (de 30 à 60 €) peut vous être proposée pour les fêtes de fin d'année. Vous avez jusqu'au 31 décembre pour vous inscrire.

Pour bénéficier de cette aide, il faut résider dans le Val-de-Marne, avoir déclaré ses revenus 2019 dans le Val-de-Marne et être non imposable (impôt sur le revenu net inférieur à 62 €).

Comment faire sa demande ?
Vous pouvez venir retirer le formulaire de demande en mairie, le remplir en ligne sur www.valdemarne.fr/aide-solidarite ou encore le télécharger, l'imprimer, le remplir et l'envoyer par courrier avec votre avis d'imposition 2020 (sur les revenus 2019) et un RIB.

→Val-de-Marne solidarité 2020
Conseil départemental du Val-de-Marne - 94054 Créteil cédex

>HYGIÈNE

BIEN CHOISIR SON GEL HYDRO ALCOOLIQUE

Si vous n'avez pas d'eau à proximité pour vous laver les mains, les gels hydro alcooliques sont vos meilleurs alliés. Mais tous les produits ne se valent pas. Trois conseils pour bien les choisir.

1. Privilégiez l'achat en pharmacie ou au supermarché et évitez ceux «faits maison» ou ceux vendus sur internet.

2. Vérifiez la présence de la norme EN14476 sur l'étiquette. Cela signifie que des tests ont été effectués pour confirmer l'efficacité du produit contre le virus.

3. Assurez-vous du bon dosage d'alcool sur l'étiquette entre 60 et 80% d'alccol (éthanol ou isopropanol). Trois autres ingrédients peuvent être indiqués : eau distillée ou bouillie refroidie, péroxyde d'hydrogène et glycérol. Si la liste des composants est plus longue, ce n'est pas bon signe. Les additifs du type parfums ou colorants peuvent occasionner de allergies.

Bon à savoir : un gel hydro alcoolique conforme s'évapore rapidement et ne colle pas. Une fois ouvert, il se conserve un à trois mois.

JUSQU'AU **18** DÉC

>RENTRÉE 2021-2022

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les inscriptions scolaires pour les écoles ont commencé et se dérouleront jusqu'au 18 décembre 2020. Pour inscrire votre enfant pour l'année scolaire 2021-2022, il vous suffit de vous rendre à l'Espace Services Citoyen, situé 1 rue de la Fontaine, muni(e)s des documents suivants :

- le livret de famille
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- le carnet de santé

L'Espace Services Citoyen est ouvert le lundi de 7h30 à 12h et de 13h30 à 17h, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et le samedi de 8h30 à 13h30.

→Espace Services Citoyen
Tél : 01 56 32 32 32

>INTOXICATION

GARE AU MONOXYDE DE CARBONE

Les appareils domestiques de chauffage ou de production d'eau chaude peuvent émettre du monoxyde de carbone lors d'un dysfonctionnement. Pour éviter une intoxication, aérez vos pièces régulièrement si vous êtes chauffé(e) au gaz, faites vérifier vos appareils avant l'hiver, respectez leur mode d'emploi, n'obstruez pas les ouvertures d'aération, n'utilisez les groupes électrogènes qu'en extérieur.

JUSQU'AU **31** JAN

>GRIPPE SAISONNIÈRE

FAITES LE VACCIN !

La campagne de vaccination contre la grippe a commencé le 15 octobre dernier : si vous faites partie des personnes à risque, notamment les seniors, l'Assurance Maladie prend en charge la vaccination à 100 %.

Pour les autres, il doit être prescrit par votre médecin traitant. Les professionnels autorisés à effectuer une vaccination sont les médecins, les infirmiers, les sages femmes ainsi que les pharmaciens volontaires.

Cette année, le vaccin contre la grippe prend une importance particulière, car la grippe et la Covid-19 ont des symptômes similaires : toux, fièvre, fatigue. Pour bien différencier ces deux pathologies, le vaccin contre la grippe peut faire la différence sur le plan du diagnostic.

→Vaccination contre la grippe
Jusqu'au 31 janvier 2021

3
repas par jour

1.5l
d'eau par jour

NUTRITION : LES BONS RÉFLEXES POUR RESTER EN BONNE SANTÉ

On pense souvent, à tort, que les besoins nutritionnels diminuent avec l'âge. Or, et cela est particulièrement vrai chez un senior, en mangeant mal ou pas assez, on met sa santé en péril. Quelques conseils pour bien manger en vieillissant.

Quelle alimentation pour rester en bonne santé ?

L'âge entraîne une diminution progressive des fonctions olfactives et gustatives, et les personnes âgées se plaignent parfois d'être moins attirées par certains aliments et de manquer d'appétit. La sensation de satiété est plus vite atteinte.
La perte d'autonomie, qui ne permet pas d'aller faire ses courses soi-même ou de préparer ses repas, et la solitude ont probablement un retentissement sur le plaisir de manger et sur l'attitude face à l'alimentation.

La dénutrition, un risque majeur

Ce n'est pas parce qu'on vieillit qu'il faut manger moins. Les besoins alimentaires ne diminuent pas avec l'âge. Au contraire. L'utilisation des nutriments par l'organisme étant moins bonne, il est nécessaire de manger autant, sinon plus en cas d'activité physique accrue. La dénutrition est un risque qui guette davantage les personnes âgées. Une bonne alimentation est donc indispensable pour garder tonus et vitalité ; une malnutrition entraîne une moindre résistance aux infections et une perte de la masse musculaire qui peut entraver à plus ou moins long terme la mobilité.

Comment réveiller le goût qui s'émousse avec l'âge ?

Pour maintenir votre appétit et donner un peu de "piment" à des aliments qui vous semblent

fades, recourez aux aromates et aux épices. Poivre, thym, romarin, basilic, menthe, ail… permettent d'apprêter les mets de manière différente en leur donnant un parfum incomparable. La qualité des produits peut être également une réponse à la diminution progressive du goût.

La sensation de soif s'atténue au fil des années.

Or, pour assurer le bon fonctionnement du corps, on a besoin de boire environ 1 à 1,5 litre d'eau par jour. Buvez pendant et entre les repas. De l'eau plate ou gazeuse, du potage, du bouillon, de la tisane, du thé, du café.

Les règles d'un bon équilibre alimentaire

Il faut veiller à conserver un rythme de trois repas par jour. Manger 5 fruits ou légumes par jour, des féculents à chaque repas, de la viande, du poisson ou des oeufs 1 à 2 fois par jour et 3 ou 4 produits laitiers.

Vitamines, minéraux et oligoéléments, des nutriments essentiels

✓ **Le sélénium** : combat le stress oxydatif, accélérateur principal du vieillissement. On le trouve dans les produits laitiers, les viandes, les fruits de mer, les céréales complètes…

✓ **La vitamine C** : reconnue pour sa fonction immunitaire. On la trouve dans les fruits frais, les légumes verts, les salades, les pommes de terre…

✓ **La vitamine E** : une vitamine antioxydante spécifique qui préserve les neurones du vieillissement. On la trouve dans les graisses.

✓ **La vitamine D** : prévient la perte de densité osseuse, elle est indispensable à la fixation du calcium par l'os. On la trouve dans le jaune d'œuf, le beurre, les champignons, les sardines, le saumon, le thon…

✓ **Les vitamines B** comme les folates (B9) (mais aussi les autres vitamines B) : jouent un rôle sur la qualité de la mémoire, combat la fatigue, l'irritabilité. On trouve les folates dans les haricots secs, les légumes verts, les salades, le pain, les lentilles…

Faut-il prendre des compléments alimentaires ?

Une alimentation structurée ne nécessite pas le recours à des gélules de vitamines ou de minéraux. Aucun complément alimentaire ne peut fournir tous les bienfaits d'un fruit, d'une soupe de légumes. Quoi qu'il en soit, si vous tenez à en consommer, parlez-en à votre médecin et ne dépassez pas les apports journaliers recommandés. Les suppléments en calcium et en vitamine D, sur prescription médicale, sont souvent nécessaires.

Conseils pour boire 1,5 litre /jour

Petit déjeuner
1 bol de café au lait
et un verre de jus de fruit

Matinée
1 verre d'eau

Déjeuner
2 ou 3 verres d'eau

Goûter
1 tasse de thé au lait
ou de chocolat

Dîner
1 bol de potage
et 2 verres d'eau

Soirée
1 tasse de tisane

COVID 19 - Portage de repas et aide aux plus fragiles

Malgré la crise sanitaire, des seniors continuent bien-sûr à bénéficier du portage des repas. Nos services d'aides à domicile se rendent chaque jour au domicile de nos aînés pour les aider dans les actes de la vie quotidienne. Des inscriptions pour des portages de repas sont toujours possibles. Le personnel est équipé de masques, de gants et de gel hydro-alcoolique.

→Service seniors
Tél : 01 56 32 32 32

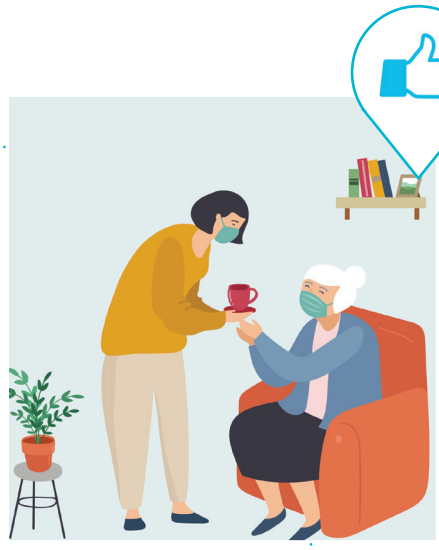

17 & 18 DÉC

>SENIORS

COLIS DE NOËL

Compte-tenu du contexte sanitaire, le traditionnel repas de Noël des seniors n'aura pas lieu cette année.

Cependant la distribution des colis de Noël se tiendra les 17 et 18 décembre à l'Espace Montanglos !

Vous êtes Santenois de plus de 75 ans ? La municipalité a le plaisir de vous offrir un colis gourmand à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Pour en bénéficier, il vous suffit de vous inscrire par téléphone ou par mail auprès du CCAS.

→CCAS
Tél : 01 56 32 32 32
espaceservicescitoyen@mairie-santeny.fr

>SENIORS

DES BÉNÉVOLES POUR LES COURSES

Les bénévoles

Sous la coordination de Ghislaine de La Perrière, Maire adjointe, une équipe de bénévoles accompagne depuis septembre les seniors qui en font la demande, faire leurs courses alimentaires une fois par semaine, le jeudi matin. Ce service momentanément suspendu le temps du confinement, a laissé place à des prises en charge individuelles adaptées au cas par cas.

→Ghislaine de La Perrière
Tél : 06 14 83 84 85
Mail : ghislaine.delaperriere@maire-santeny.fr

>AGIRC - ARRCO

SERVICE GRATUIT D'AIDE AUX COURSES POUR LES RETRAITÉS DE 70 ANS ET PLUS

Expérimenté lors du 1er confinement en mars dernier, l'action sociale de la retraite complémentaire Agirc-Arrco a réactivé depuis le 2 novembre 2020, son dispositif gratuit d'aide aux courses afin de permettre à ses retraités de se ravitailler en produits de première nécessité ou en médicaments.

Pour leur éviter d'avoir à sortir et limiter autant que possible les risques de contamination, les retraités sont invités à appeler le **0 971 090 971** (prix d'un appel local) qui les mettra en relation avec une association d'aide à domicile locale. L'association prendra directement contact avec le retraité pour fixer ensemble les détails pratiques de l'intervention (date et heure de la livraison, liste des courses, paiement…).

Pour respecter les consignes sanitaires et protéger à la fois le retraité et le professionnel, les courses seront déposées à la porte d'entrée du domicile. Ce service est gratuit, le bénéficiaire ne réglant que le prix de ses courses. Il peut être utilisé jusqu'à 5h par semaine et sera reconductible pendant toute la durée du confinement.

>SANTÉ

COVID 19 OU SE FAIRE DÉPISTER ?

LBM BIO VILLECRESNES 5 allée du Relais
Tél : 01 45 9 06 06
LBM SELARL BIOMEGA SUCY 32 rue du Moutier
Tél : 01 45 90 24 76
LBM SELARL TEBOUL SUCY 11 rue Maurice Berteaux
Tél : 01 45 90 24 38
CENTRE COVID BIOGROUP SUCY Rue des Fontaines
- infocovid.idf@biogroup.fr
LBM BIOGROUP BPO-BIOEPINE LIMEIL Rue Barbusse
Tél : 01 45 98 33 33

Qu'est-ce que le S.I.P.E ?

ZOOM sur le relais petite enfance «Farandoles »

La rentrée sanitaire des tout-petits

LA PETITE ENFANCE À SANTENY

Qu'est-ce que le S.I.P.E ?

Le SIPE est le Syndicat Intercommunal de la Petite Enfance de Marolles-en-Brie et de Santeny créé en 2004 à l'initiative de Alain Josse et Jean-Claude Gendronneau, alors Maires respectifs de Marolles en Brie et de Santeny.

Le SIPE est une structure juridique autonome dont les deux uniques membres sont les deux communes qui financent chacune le fonctionnement du syndicat à hauteur de 350 000 € par an.

Le SIPE est composé des différentes structures Petite Enfance de Marolles-en-Brie et de Santeny :
- La Maison de la Petite Enfance à Santeny est une structure multi-accueil : crèche collective et crèche familiale de 35 berceaux, ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 19h.
- La Ronde des 4 saisons à Marolles-en-Brie est une structure muti-accueil : crèche collective et halte-garderie (20 berceaux), ouverte du lundi au vendredi de 8h à 18h15.

Une 3ème structure est venue compléter le dispositif au début de l'année 2020 : Le Relais Petite Enfance « Farandoles » est le relais d'assistantes maternelles (RAM) des deux communes.

→SIPE
12 rue du Réveillon - 94440 Santeny
Tél : 01 43 86 10 55

Vous êtes parents d'un enfant de moins de 3 ans et vous êtes à la recherche d'un mode de garde ?

Appelez le SIPE au 01 43 86 10 55
Des places sont encore disponibles auprès des assistantes-maternelles.

ZOOM SUR LE RELAIS PETITE ENFANCE «FARANDOLES»

Le «Relais Petite Enfance et Farandoles» a ouvert ses portes le 25 février 2020.

Née de la volonté des deux municipalités de créer un espace dédié aux enfants et aux assistantes maternelles, cette nouvelle structure est financée par les subventions des communes et de la Caisse des Allocations Familiales et gérée directement par l'administration du SIPE.

Les élus et l'équipe professionnelle du SIPE ont choisi de la baptiser «Relais Petite Enfance et Farandoles», le pluriel de farandoles marquant à la fois le dynamisme des activités et la réunion des deux communes sur ce projet.

Farandoles constitue une nouvelle offre publique et gratuite aux enfants et aux professionnels de la petite enfance.

Suivant la définition de la Caisse des Allocations Familiales, elle est un «Relais Assistantes Maternelles (RAM) Itinérant».

En effet, le RAM se partage en deux lieux, les centres de loisirs de Marolles et Santeny, où la Responsable, Educatrice de Jeunes Enfants et Directrice de la structure recrutée début 2020, aménage les espaces de jeux pour accueillir les enfants et les assistantes maternelles.

Qu'est-ce qu'un RAM ?

C'est un lieu ressources en matière d'Accueil, d'Ecoute, d'Informations et d'Orientations liés aux modes d'accueil individuels des jeunes enfants.

SES OBJECTIFS ET SES MISSIONS : INFORMER ET ACCOMPAGNER

Les familles :

- Informer les familles sur les différents modes d'accueil (individuels et collectifs) sur les villes de Marolles-en-Brie et de Santeny,

- Transmettre la liste des assistantes maternelles à domicile,

- Informer les familles sur la fonction de parent-employeur en cas de recours au service d'un(e) assistant(e) maternel(le) ou d'un(e) employé(e) de garde à domicile.

Les enfants, notamment ceux qui ne sont pas gardés en structure collective :

-Proposer la mise en place d'activités d'éveil auprès des enfants accueillis en favorisant une démarche participative,

- Offrir un espace de jeux dédié aux tout-petits de moins de 3 ans et demi,

LE SIPE

3 structures

55 berceaux

- Favoriser la collectivité, la socialisation, l'autonomie, le langage, organiser des moments festifs,

- Utiliser des équipements municipaux connus de l'enfant dans sa petite enfance avant sa scolarisation : bibliothèque, centres de loisirs, école maternelle.

Les assistants(es) maternels(les) et employés(es) de garde à domicile:

- Proposer un espace d'écoute et de soutien concernant l'accueil du jeune enfant au domicile,

- Informer sur le statut d'assistant(e) maternel(le) et d'employé(e) de garde à domicile ainsi que faciliter la transmission des informations concernant le cadre juridique et réglementaire liés à leur profession,

- Soutenir leur pratique professionnelle dans une optique de développement de compétences et de savoir-faire.

→Horaires d'accueil
Lundi et Vendredi matin à Santeny,
Mardi et jeudi matin à Marolles en Brie.

Informations sur la rentrée de la crèche et le protocole sanitaire

La rentrée des tout-petits s'est très bien passée en septembre 2020, dans le respect des règles sanitaires prescrites par le guide Ministériel COVID - Mode d'accueil du jeune enfant du 30/08/2020, actualisé au 25/09/2020.

Le personnel du SIPE respecte strictement les mesures barrières qui restent essentielles comme l'hygiène des mains, le nettoyage et l'aération des locaux, le port du masque obligatoire pour les adultes (professionnelles- parents) dès l'entrée en crèche.

Le nombre de personnes accompagnant l'enfant ou venant le chercher le soir à la crèche est limité à un adulte.

Le lavage des mains des tout-petits s'organise dès leur arrivée à la crèche ou au Relais Petite Enfance.

Le regroupement d'enfants étant de nouveau autorisé aux accueils du matin et du soir, les structures Petite Enfance ont pu réouvrir aux horaires habituels, de 7h30 à 19h pour la Maison de la Petite Enfance de Santeny et de 8h à 18h15 pour La Ronde des 4 Saisons de Marolles-en-Brie.

L'équipe Petite Enfance informe régulièrement les parents des mesures sanitaires mises en place.

>PATRIMOINE

JOURNÉES DU PATRIMOINE EN INTERCOMMUNALITÉ

Cette année, Santeny et Marolles se sont associées pour permettre à leurs habitants de découvrir les coulisses de leurs communes

Cette année si particulière, pour cause de crise sanitaire fut l'occasion d'organiser les premières journées du patrimoine en intercommunalité avec la ville de Marolles-en-Brie. Durant ce week-end d'une grande richesse, les trésors du patrimoine des deux communes furent à l'honneur.

Cet évènement culturel commenca par la découverte du patrimoine marollais. Visite aux chandelles de l'Eglise Saint-Julien-de-Brioude. Visite des jardins du prieuré Saint-Arnoult, prieuré bénédictin construit au XVIIIème siècle. Balade dans les rues du village, découverte des cours et des puits...
Jeannine Hemon de l'association «les amis de Marolles», éclaira le public de ses connaissances historiques et anecdotiques durant tout l'après-midi et permit aux participants de découvrir les particularités de ce village Briard.

Le dimanche, Ghislaine de La Perrière, adjointe au Maire en charge du patrimoine et de la culture invita les visiteurs à une balade pittoresque à travers les rues de Santeny. Des secrets du patrimoine santenois furent ainsi dévoilés aux curieux lors des visites du parc du château de Santeny, du lavoir, de la pittoresque rue de la Cavette, de la Ferme des Marais, ou encore du plan d'eau de la Queue de Poële.

Les amateurs de vieilles pierres et d'histoire locale ont pu ainsi profiter d'un vaste programme de visites d'une grande diversité. Un grand merci à tous les organisateurs et participants qui ont contribué au succès de ces deux belles journées.

JUSQU'AU **31** MARS

>CATASTROPHES NATURELLES

PENSEZ À CONSTITUER UN DOSSIER

La Ville souhaite engager une procédure de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle auprès des services de la Préfecture. La reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle par arrêté interministériel peut ouvrir la possibilité d'une indemnisation.

Afin de conforter cette demande et si des dégradations sont apparues sur votre habitation à la suite de **la sécheresse de l'été 2020, faites-vous connaître auprès de la mairie, avant le 31 mars 2021.** Indiquez vos coordonnées, la description du sinistre et joignez si possible des photographies. Dans le même temps, vous devez effectuer une déclaration de sinistre auprès de votre assureur*. Pour information, cette procédure est longue. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de la suite de ce dossier.

**Les dossiers déposés pour la reconnaissance de 2019 pourront être complétés dans le cas d'aggravation du phénomène.*

→Service urbanisme
Tél : 01 56 32 32 38
urbanisme@mairie-santeny.fr

MA PRIME RENOV
LA NOUVELLE AIDE
À LA RÉNOVATION

MaPrimeRénov' vise à aider les Français à financer leurs travaux de rénovation énergétique.

Lancée le 1er janvier 2020, MaPrimeRénov' doit se substituer entièrement au Crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE). Le gouvernement a récemment étendu les contours de ce dispositif dans le cadre de son plan de relance, et lui consacre 2 milliards d'euros supplémentaires.

Depuis le 1er octobre MaPrimeRénov' est accessible à l'ensemble des propriétaires, qu'ils occupent leur logement ou qu'ils le mettent en location, mais aussi aux copropriétés. MaPrimeRénov' peut être cumulée avec d'autres aides, comme les certificats d'économie d'énergie (CEE). Le montant de la prime dépend des revenus de chaque foyer.

Pour déterminer le montant de la prime, 4 profils ont été identifiés :

Nbre de pers. composant le foyer	MaPrimeRénov' bleu	MaPrimeRénov' jaune	MaPrimeRénov' violet	MaPrimeRénov' rose
1	Jusqu'à 20 593€	Jusqu'à 25 068€	Jusqu'à 38 184€	> 38 184€
2	Jusqu'à 30 225€	Jusqu'à 36 792€	Jusqu'à 56 130€	> 56 130€
3	Jusqu'à 36 297€	Jusqu'à 44 188€	Jusqu'à 67 785€	> 67 785€
4	Jusqu'à 42 381€	Jusqu'à 51 597€	Jusqu'à 79 041€	> 79 041€
5	Jusqu'à 48 488€	Jusqu'à 59 026€	Jusqu'à 90 496€	> 90 496€
Par personne supplémentaire	+ 6 096€	+ 7 422€	+ 11 455€	+ 11 455€

Le dispositif MaPrimeRénov' prévoit également un système de surprime, destiné à encourager les travaux de rénovation plus ambitieux, à savoir ceux permettant un gain énergétique de 55 % pour le logement rénové.

Ce forfait de rénovation globale est assorti de deux bonus supplémentaires : un bonus «sortie de passoire» pour les logements énergétiquement mal classés, et qui sortiront ainsi de la catégorie F ou G, et un bonus «bâtiment basse consommation» pour ceux qui atteindront ainsi l'étiquette A ou B.

Pour vérifier votre profil et calculer le montant de l'aide financière pouvant être obtenue, un simulateur à votre disposition Simul'Aid€s est accessible sur le site www.faire.gouv.fr.

Les travaux concernés
Sont éligibles les travaux dont le contrat a été signé dès le 1er octobre 2020, même si la prime sera versée en janvier 2021.

Faire isoler sa maison (combles, murs, planchers, fenêtres), installer un nouveau système de ventilation, remplacer son système de chauffage. Vos travaux bénéficient d'un taux réduit de TVA à 5,5 % et doivent être réalisés par une entreprise qualifiée RGE (Reconnues Garantes pour l'Environnement).

→MaPrimeRénov'
https://www.economie.gouv.fr/particuliers/prime-renovation-energetique

INFOS - PRÉVISIONNEL TRAVAUX

1 SALLE MULTI ACTIVITÉS

Le bâtiment préfabriqué livré par l'entreprise ne correspond pas au cahier des charges établi par la municipalité :

→Demande de mise en conformité

→Procédure juridique engagée

2 EGLISE

Rénovation toiture, charpente, façade et chauffage :

→Début des travaux prévus : septembre 2021

→Fin des travaux : 3ème trimestre 2022

3 GROUPE SCOLAIRE DES 40 ARPENTS

→Mise en place d'un système alerte attentat : 1er trimestre 2021

4 EXTENSION DU SYSTÈME DE VIDÉO PROTECTION

→Demandes d'autorisation préfectorale : janvier 2021

→Installation et mise en service : programme pluri annuel

5 ASSAINISSEMENT (EP/EU)

→Rue Marc-Antoine Charpentier : novembre 2020

→Rues Gabriel Fauré, Hector Berlioz, Maurice Ravel : 2ème ou 3ème trimestre 2021

6 ÉTUDE ET CRÉATION D'UN CLUB HOUSE POUR LE TENNIS

→Installation d'un Algeco en phase provisoire 1er trimestre 2021

→Travaux : 2022

7 MARQUAGE DE PLACES DE STATIONNEMENT SUR LE PARKING DE GONDY

→Travaux : 1er trimestre 2021

8 TRAVAUX DE VOIRIE

→Sécurisation des passages piétons RN 19 : travaux 1er trimestre 2021

→Sécurisation rue Jacques Prévert : travaux 1er trimestre 2021

→Sécurisation rue Gabriel Fauré : à la suite des travaux d'assainissement

→Réfection rue Darius Milhaud : 2021 ou 2022

→Chemin du haut Montanglos y compris enfouissement et éclairage : 2ème semestre 2021

9 ÉCLAIRAGE PUBLIC

→Rénovation de l'éclairage public rue de la Dimeresse, avenue du Rollet, route de Marolles : Travaux 1er semestre 2021

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Santeny la planète

>PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)

LA CONCERTATION COMMENCE : PARTICIPEZ !

En octobre 2019, GPSEA a adopté à l'unanimité son projet de Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Aujourd'hui il souhaite développer une véritable synergie d'idées sur le PCAET et amorce une nouvelle étape avec l'ouverture de la concertation numérique à tous les habitants de son territoire.

À partir d'un diagnostic complet en matière de développement durable, ce Plan Climat fixe une vision à long terme, à partir des spécificités et des opportunités qu'offre notre territoire en matière d'énergie renouvelable, de biodiversité, d'agriculture etc. Il formalise l'engagement de l'Établissement Public Territorial en matière d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, de reconquête de la qualité de l'air et de la transition énergétique, en cohérence avec les ambitions de l'Accord de Paris.

Aujourd'hui s'ouvre une consultation numérique à destination des habitants et de l'ensemble des acteurs du Territoire afin d'enrichir le projet et finaliser ce Plan Climat pour les 6 prochaines années.

Pour y participer, connectez-vous à la plateforme dédiée à cette consultation. Vous pourrez y examiner les différents documents du Plan Climat (stratégie territoriale, plan d'action, diagnostic, évaluation environnementale...), donner votre avis via un questionnaire et transmettre vos contributions.

Consultation ouverte jusqu'au au 4 janvier 2021.

Participez à la consultation
Connectez-vous à https://sudestavenir.fr/je-participe/

>SIVOM

LES SANTENOIS CHAMPIONS DU TRI !

- Palmarès de la qualité du tri
Santeny obtient la 2ème place sur 15 communes

- Palmarès de la quantité du tri
Santeny obtient la 3ème place sur 15 communes

Nous encourageons les Santenois à continuer et à viser la 1ère place.

>DÉCORATION

ÉCOLO DANS LA DÉCO

Pour parfumer délicatement votre intérieur, nous vous proposons de décorer des oranges de Noël avec des clous de girofle, façon pommes de senteur.

C'est une belle façon de préparer Noël, et de décorer votre intérieur avec des produits naturels, un petit budget et zéro gapsi. Vos enfants seront ravis de participer à la réalisation de cette décoration. L'orange de Noël est très simple à réaliser et ne nécessite ni colle ni ciseaux. Vous aurez juste à piquer des clous de girofle dans les oranges et à laisser faire votre imagination.... Une fois les agrumes habillés de leurs épices, vous pourrez les monter sur des morceaux de ficelle pour les suspendre aux branches du sapin en guise de boules de Noël naturelles, les accrocher à une couronne de l'avent, ou encore à les déposer au centre de la table en guise de pot-pourri pour parfumer toute la maison.

ALLO ENCOMBRANTS

A partir du 1er janvier 2021, un service mensuel d'enlèvement des encombrants à la demande vous sera proposé par le SIVOM.

+ d'infos prochainement
sur www.mairie-santeny.fr

>ENVIRONNEMENT

LA CHARTE DE L'ARC BOISÉ

A l'initiative du Département du Val-de-Marne, en partenariat avec l'ONF, l'Agence des Espaces Verts et les acteurs du territoire, un nouveau mandat de concertation a débuté afin de lever les actions à mener sur les quatre années à venir pour le renouvellement de la charte.

L'Arc Boisé est le véritable poumon vert francilien, 3000 hectares de forêt s'étendant sur trois départements, doté d'un véritable patrimoine écologique.

Par décret du 25 mai 2016 l'Arc Boisé a obtenu son classement en forêt de protection. Cette charte fédère l'ensemble des acteurs autours d'ambitions partagées , réaffirmées.

L'enjeu est important pour la gestion durable et la préservation de la qualité des milieux naturels du Massif de l'Arc Boisé.

Un premier constat a été établi et des actions majeurs sont à mettre en place. En effet, face aux changements climatiques, nos forêts souffrent. Une réflexion va être menée sur les nouvelles essences à planter. De plus, face à une menace d'urbanisation ou de projets d'aménagement, il devient capital d'éviter le morcellement du périmètre de l'Arc Boisé en incluant la protection des lisières face à la pression urbaine.

3000 hectares de forêt

760 hectares

d'espaces naturels soit 75% de sa superficie

SANTENY
BELLE VERTE & DURABLE

Charte des espaces naturels, Santeny s'engage

En date du 30 novembre 2020, le conseil municipal a autorisé la signature de la Charte des Espaces naturels du Val-de-Marne. Cette délibération va permettre à Monsieur le Maire de ratifier ce document lors de la cérémonie officielle de signature prévue courant 1er trimestre 2021.

132 partenaires val-de-marnais (collectivités territoriales, collectifs et associations) dont les communes du Plateau Briard ont travaillé tout au long du 1er semestre 2019 à l'élaboration de cette charte.

La commune de Santeny s'est fortement impliquée dans ce partenariat. Nous sommes en effet particulièrement concernés puisque le territoire de la commune compte une grande variété d'espaces naturels représentant 760 hectares soit 75% de sa superficie.

Enfin, il est à noter la proximité d'un espace naturel sensible situé le long de la limite communale entre Santeny et Mandres-les-roses. Cet espace naturel sensible, (ferme pédagogique de Mandres) représente l'un des 14 espaces naturels sensibles que compte le Val-de-Marne.

Après cette signature, la prochaine étape sera de définir un plan d'action parmi les quatre axes prioritaires contenus dans la charte :

- faire connaitre la trame naturelle départementale
- faire vivre les espaces naturels sensibles
- développer l'agroécologie
- valoriser les itinéraires de promenades et de randonnées

Il appartiendra à la commission municipale du développement durable et de la transition climatique de présenter une préconisation d'action au cours du 1er semestre 2021

SAVONS D'ALEP
MADE IN SANTENY

Lundi 19 octobre 2020, l'entreprise santenoise, la Maison d'Alep a ouvert ses portes à notre équipe municipale. Flora Durandeau, conseillère municipale et Victor Diaz, adjoint au Maire en charge de la vie économique sont allés à la rencontre de l'équipe des Savons d'Alep dirigée par le docteur Constantini.

Parole d'élue
Flora Durandeau
Conseillère municipale

Le savon d'Alep, c'est une histoire, un produit de qualité, un savoir faire....»

Installée depuis 6 ans dans la zone industrielle, LA MAISON D'ALEP jouit d'un rayonnement international et fait la fierté de notre beau village qu'elle contribue à faire connaître.

Tout a commencé il y a 17 ans, lorsque le Dr CONSTANTINI, médecin biologiste, qui connaissait les vertus dermatologiques du savon d'Alep, a voulu le faire connaître en France. Les débuts furent laborieux : le premier stock de 6 tonnes mit 2 ans à être écoulé, faute de réseaux et d'adhésion des pharmaciens auxquels les produits étaient présentés. Mais cela n'entama pas l'optimisme du Dr CONSTANTINI, qui, au lieu de renoncer, passa une nouvelle commande de 20 tonnes !

Aujourd'hui, à force de persévérance et de ténacité, le Dr CONSTANTINI a mis en place sa propre unité de production (la seule en Europe) et bénéficie de labels ainsi que de brevet de la Chambre de Commerce.

Composée d'une équipe d'environ 20 personnes, LA MAISON D'ALEP offre une gamme de produits diversifiés, fabriqués selon le mode artisanal (soins du corps et des cheveux, entretien de la maison, dentifrice) et dont la qualité reconnue a su convaincre les acheteurs du monde entier.

LA MAISON D'ALEP s'est vue décerner le prix de l'innovation 2018. Composée de

produits naturels, certifiés BIO, LA MAISON D'ALEP s'inscrit dans une démarche soucieuse de l'environnement.

L'avenir de LA MAISON D'ALEP est prometteur : déjà installée en Europe, Asie, Amérique, elle ambitionne de poursuivre sa croissance annuelle de 10% et étendre son partenariat aux grandes surfaces.

«Nous avons une histoire, un produit de qualité, un savoir-faire. Structurer nos process internes, et faire grandir notre équipe sera la prochaine étape pour capitaliser et consolider ce patrimoine.» dit Kim-Ly KONG, Directrice Générale.

LA MAISON D'ALEP souhaite favoriser le réseau local et initier un partenariat avec la ville de SANTENY, par le biais d'une offre dédiée (hors promotion et frais de livraison) :

- Une remise de 20% sur le prix public
- Une remise de 40% sur le prix public pour le département santé.

Une telle initiative mérite encouragement et notre souhait est qu'elle ouvre une perspective d'emploi également pour nos santenois.

→LA MAISON D'ALEP
3 avenue des Erables
https://www.alepia.com/fr/

>NOUVEAUX COMMERCES

>RESTAURANT

LE SANTENY

La restauratrice Anaïs Fournier, après un parcours professionnel dans le mannequinat, a acheté sur les conseils du chef de cuisine Philippe ETCHEBEST, le restaurant «Le Santeny».
Cuisine traditionnelle, où tout est frais et fait maison, «Le Santeny»propose une formule de restauration du lundi au vendredi midi.
Dès que la situation sanitaire le permettra un service sera assuré également le samedi.

→LE SANTENY
7 grande rue
Tél : 06 28 98 64 21

>BOULANGERIE

LE PETIT PAIN

Après d'importants travaux de rénovation des locaux, la nouvelle boulangerie «Le Petit Pain» fait le bonheur des Santenois depuis près de trois mois. Manon et Florian Salomon, jeunes propriétaires, ont officiellement allumé leur four le 9 septembre 2020. Les jeunes artisans boulangers proposent des produits fabriqués maison. C'est donc différents pains, pétris et cuits sur place par des artisans boulangers, qui vous sont proposés, sans oublier des sandwichs + boissons et de bonnes pâtisseries. Ils acceptent la carte bleue et bientôt les tickets restaurant.

→LE PETIT PAIN
11 grande rue
Tél : 01 43 86 63 84

Une boutique éphémère à Santeny pour les fêtes du 4 au 24 décembre !
Chaque semaine vous découvrirez 3 artisans d'art et des créateurs qui vous proposeront leurs produits 100 % fait main. Cette boutique sera ouverte du mercredi au dimanche de 10h à 19h et un agenda sera communiqué sur le site de la mairie. A découvrir absolument pour des cadeaux de Noël irrésistibles pour toute la famille !

Bravo !

à la section handisport du TCS

Une certaine reine outre-manche aurait pu qualifier cette année : «annus horribilis» !
Pour tous, la saison passée a été marquée par la crise sanitaire, les compétitions interclubs n'ont pas eu lieu, les conditions de jeu ont été soumises à des restrictions et obligations. Nos équipes, femmes, hommes, jeunes et vieux n'ont donc pas pu exprimer tout leur talent, au grand soulagement des autres équipes du département. Au printemps, nous avons déploré un incendie attisé par un vent violent et des semaines de sécheresse.

Notre club house ne s'en est pas remis, et sans l'intervention des pompiers nous aurions pu déplorer des dégâts plus importants. Ces moments sans activité ont pu être mis à profit par les bénévoles du comité pour mettre en place toutes les mesures barrières et recommandations pour la pratique de notre sport. Nous avons mis à disposition des joueurs les produits désinfectants pour les mains et rempli le bar de diverses solutions hydroalcooliques en provenance de nos régions (dans le souci de promouvoir les produits locaux et les circuits courts).

L'été passé tant bien que mal, les candidats à l'adhésion à notre club se sont néanmoins rués sur notre stand pendant le forum des associations. Nous ne comptons pas moins de 165 adhérents (nombre en baisse très légère) prêts à en découdre sur les courts tout au long de la saison qui vient, mais qui s'annonce perturbée par les circonstances. En effet, les compétitions des vieux (45 ans) et ultra-vieux (55 ans) sont retardées et dépendantes des mesures sanitaires à venir. De même que notre traditionnel tournoi Jean Louis Vauchey du 11 novembre. Malgré cela, nos adhérents pourront pratiquer le tennis loisir (si le préfet ne l'interdit pas), le club ayant pris toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité sanitaire des joueurs.

Ah si ! Un événement lumineux dans cette saison sombre : notre joueur en fauteuil Jessy Carl Dongal, a brillamment remporté un Tournoi TMC dans les Yvelines, portant haut les couleurs de notre club et de notre section Handisport ! Encore Bravo.

Bonne rentrée tennistique à tous et n'oubliez pas de tousser dans votre coude ou dans la housse de votre raquette !»

→Tennis Club de Santeny
Président : Bruno Roger
tcsanteny@gmail.com

PAROISSE ST-GERMAIN D'AUXERRE

Curé des paroisses de la Vallée du Réveillon : Père Jean-Baptiste LÉ
Tél : 06.12.33.61.15

Maison paroissiale : 5 rue de l'Église
Accueil le samedi de 16 h à 17h (hors vacances scolaires) Possibilité de mise à disposition des salles.
Réservation auprès de :
MC Guallarano : 06.62.81.13.75
G.de La Perrière : 06.14.83.84.85

Secrétariat Paroissial pour les 5 paroisses : informations et renseignements
Presbytère de Villecresnes
72 rue du Lieutenant Dagorno
Accueil du lundi au samedi de 10h30 à 12 h et le mardi de 17h à 19h.
Tél. 01.79.05.05.31
Mail paroisse.villecresnes94@sfr.fr

Secrétariat Catéchèse et Aumônerie
Mme Certain : 06.84.94.41.57
Mail : certainjacqueline@orange.fr

Horaire des messes consultable sur le site de la mairie

Veillée de Noël : jeudi 24 décembre à Santeny à 20 heures à l'Eglise Saint-Germain d'Auxerre.

Jour de Noël : vendredi 25 décembre à Marolles-en-Brie à 11 heures à l'Eglise Saint-Julien de Brioude.

Célébrations sous réserve de confinement.

Courez !

L'ACS de Santeny vous propose de rejoindre la section running avec Gilles, titulaire d'un diplôme d'entraineur de la Fédération Française d'Athlétisme

→ACS Running
Contact : 06 65 46 12 50
www.acs-santeny.org

Gilles vous offre la possibilité de vous entraîner à la pratique du running en loisirs ou en compétition.

Dans un premier temps loisir :
Activités (footing, étirements, condition physique, fractionné) visant à faire débuter ou reprendre la course à pieds à des personnes à la recherche de la convivialité et de l'émulation d'un groupe et de ses conseils, ou à faire progresser des coureurs préparant des courses (hors championnats).

Et pour plus tard la compétition :
Après avoir goûté aux joies de la course à pied, très vite, vous serez tenté de participer à une compétition course 10 km, trail, cross, semi ou pourquoi pas un marathon. Selon vos envies et vos capacités d'endurance, les objectifs pourront être différents Faire partie des meilleurs à l'arrivée ou simplement prendre plaisir à participer à une première course avec d'autres concurrents.

Gagner une course en compétition est l'objectif principal de la plupart des coureurs. C'est la plus belle récompense pour un sportif. Pour cela, vous devez parvenir à un bon niveau d'endurance et de progression. Vous suivrez grâce à ses recommandations une préparation précise et planifiée sur une période de plusieurs semaines.

Golfez !

Golfeurs, golfeuses vous êtes débutants ou confirmés ?
Vous en avez ras le gazon de jouer toujours sur le même parcours ? Alors rejoignez l'AGTP, l'Amicale Golfique Tee and Putt !

De mars à novembre 2021, nous organisons 10 compétitions sur des parcours différents situés principalement sur les départements du 77, 78, 91 et 94. Toutes les rencontres ont lieu en semaine.
En plus des 10 compétitions, il sera proposé un stage au soleil, un doublet au nord de Paris (2 parcours et une nuit d'hôtel), une petite semaine à Saint Malo(départ le lundi et retour le vendredi en Bus, 3 golfs) et une semaine en Italie en septembre.
Bien entendu ce programme dépendra des ouvertures et possibilités de déplacement accordées par le gouvernement. Nous négocions les green fees et en réduisons le coût en y intégrant une partie de votre cotisation.
Nous sommes actuellement 35 membres et prêts à en accueillir une dizaine supplémentaire, pas plus car notre Amicale désire rester à taille humaine et conviviale.

→AGTP
Jean-Claude Gstalder
Tél : 06 07 33 25 51
gstalder@sfr.fr

Patinez !

David SIKSIK, titulaire d'un Brevet d'État 2ème degré option Roller Skating vous invite à rejoindre la nouvelle section Roller de l'ACS.

Il vous propose de développer la pratique du roller sous 2 formes :

Découverte - Initiation :
Découvrir le roller, sport de glisse comparable au patinage sur glace mais plus écoresponsable. Proposer des cours enfants et adultes (Quad et Inline) en profitant d'un encadrement professionnel. Proposer des animations grand public : randonnée, soirée roller disco.

Compétition - Artistique :
Développer une section compétition en roller artistique. Bien que moins connu que son cousin sur glace, le roller artistique est un sport spectacle qui allie technicité et chorégraphie musicale sans la contrainte d'une patinoire à glace. L'objectif est d'organiser à Santeny des compétitions et former des patineurs (filles et garçons) pour faire briller les couleurs de Santeny.

→ACS Roller
Contact : 06 65 46 12 50
www.acs-santeny.org

Vous pourrez vous inscrire auprès de l'ACS dès que le gouvernement autorisera les associations à reprendre leurs activités.

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

ENSEMBLE POUR SANTENY

Droit de réponse à la publication Santeny Avant Tout n°1 distribuée aux habitants

Pour reprendre une citation apocryphe attribuée à VOLTAIRE « *Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrai pour que vous ayez le droit de le dire* », les élus Ensemble Pour Santeny, conviennent bien volontiers que l'expression démocratique implique la liberté de critiquer.

Toutefois, on pourrait s'étonner de la précipitation avec laquelle les nouveaux élus minoritaires endossent les habits d'une opposition systématique, voire pavlovienne. Une opposition sans proposition n'est que manifestations émotives liées à l'amertume de la défaite et du déni.

Toutefois on pourrait s'offusquer que les nouveaux élus minoritaires fort de leur expérience de la démocratie communale en viennent à se questionner quant à la légitimité de cette élection municipale ? Sans doute un jugement altéré par le poids de l'amertume de la défaite et du déni ?

Toutefois, on pourrait s'irriter des attaques ad personam qui ciblent le Maire, un adjoint-au-Maire et des conseillers municipaux. La calomnie, les propos mensongers, une rhétorique de mauvais tract de campagne sont certainement à mettre sur le compte d'une pensée désorganisée liée à l'amertume de la défaite et du déni ?

Toutefois on pourrait s'indigner que soit tourné en dérision l'hommage national au professeur Samuel PATY. Faut-il rappeler que cette commémoration à la mémoire de ce héros s'est tenue dans le respect des directives sanitaires gouvernementales ? Si nous pouvons le regretter, cela ne méritait pas ce jeu de mot « *Dommage, pas d'hommage* » qui est indigne d'élus de la République.

Pensées désorganisées, jugement altéré, confusion des situations, le nouveau groupe minoritaire a donné la bien triste démonstration que les leçons de la défaite de juin 2020 n'étaient pas encore tirées.

Gageons qu'il saura se réformer rapidement afin de ne pas infliger aux Santenois ces méthodes de communication d'un autre âge.

Néanmoins et « *quoi qu'il en coûte* », le groupe de la majorité Ensemble Pour Santeny reste dans une attitude positive et constructive à l'égard des élus de toutes les oppositions, dans le respect des engagements de campagne de M. le Maire. Travailler collectif et en responsabilité est une nécessité absolue face à la crise sociale, économique et financière qui est devant nous.

J.R.HANSCONRAD

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

SANTENY AVANT TOUT

La Covid ne pourra pas toujours être une excuse !

Chères Santenoises, chers Santenois,

Après un été et une rentrée toujours marqués par la Covid 19, les différentes mesures prises au jour le jour pour combattre cette épidémie et finalement un nouveau confinement, nous espérons tout d'abord que cette tribune vous trouvera en bonne santé !

L'été, bien évidemment, a été marqué par l'installation de notre ancienne opposition, désormais aux affaires ! Opposition qui durant 6 ans nous a expliqué que nous étions mauvais gestionnaires, sans jamais rien proposer et qui, aujourd'hui, demande du temps pour prendre la mesure du travail à accomplir ! Allez comprendre…..

Est-ce pour cette raison que nos nouveaux élus sont aussi omni absents de Santeny et qu'il n'y a aucune communication depuis des semaines à part le relais des informations nationales via Facebook ?

Est-ce pour cette raison que les seniors de 70 à 75 ans sont privés de leurs colis de Noël ?

Est-ce pour cette raison que les personnes en situation de handicap ou vulnérables sont oubliées ?

Est-ce pour cette raison que les Santenois sont privés des hommages et commémorations ?

Est-ce pour cette raison que les promesses de campagne ne sont pas tenues ?

Est-ce pour cette raison que les commissions municipales qui devaient être réunies juste après les élections se font au compte-gouttes ?

Est-ce pour cette raison qu'aucune animation ou actions compatibles avec la situation sanitaire ne sont proposées pour créer du lien et rendre la vie actuelle plus douce ?

Est-ce pour cette raison que vous avez « bunkerisé » la mairie et déshumanisé le service public ?

La Covid19 ne pourra pas toujours être une excuse !

Chères Santenoises, chers Santenois, prenez le temps de regarder le travail accompli pour le bien de tous durant nos mandats. Nous avons laissé un bien beau bilan…

Portez-vous bien.

SANTENY COMME ON L'A CHOISI

Pour une pratique responsable du rôle de l'élu

Madame, Monsieur,

En juin dernier, vous avez choisi de tourner la page.
Pour ce qui me concerne, en tant qu'élue de l'opposition, j'ai décidé de donner un sens responsable à ma mission.
Aussi, dès le Conseil municipal du 4 juillet j'ai tracé les principes de mon action pendant ce mandat :

- Demander la clarification des projets du programme de la majorité que je considère flous (ex : Géo Pôle Santé, commerces de proximité dont le confinement souligne l'absence des initiatives municipales, etc.)
- Soutenir les projets que je trouve cohérents, comme le ramassage scolaire
- Proposer des projets importants, que j'ai été la seule avec mon équipe à inscrire à notre programme

Sur ce dernier point, j'ai proposé à Vincent Bedu de porter moi-même 3 de ces projets pour Santeny.

Ces projets s'inscrivent dans ma vision de l'action communale, la crise actuelle démontrant combien l'anticipation des élus est essentielle pour répondre aux risques auxquels nous sommes exposés.

Tout d'abord veiller à la bonne exécution des travaux du Syage en Forêt de Notre Dame pour éviter le risque des inondations comme en Juin 2018.

Ensuite, et parce que le confinement ne durera pas éternellement, travailler sur la régulation et la sécurisation des flux de circulation pour réduire les conséquences prévisibles sur notre village de l'ouverture de la déviation de Boissy.

Enfin, à un moment où l'aide du gouvernement à la reprise du trafic aérien pose comme condition un effort environnemental des compagnies aériennes, mener notamment avec l'Association PRISALT des actions auprès des autorités pour réduire les nuisances sonores qui, au-delà de la trêve actuelle, impactent et dévalorisent notre cadre de vie.

Particularité importante, ces 3 projets ne coûteront rien au budget communal.

En cette période d'incertitude, entre pandémie et mise en cause de notre modèle de société, je suis persuadée que plus que jamais il revient aux élus de montrer la voie.

Pour ma part, c'est en m'inscrivant concrètement dans l'action, avec volonté et détermination, que je compte être utile pour Santeny.

Valérie MAYER-BLIMONT

Santeny comme on l'a choisi
https://santenycommeonlachoisi.fr

CONSEIL MUNICIPAL

Séances du 21 septembre et du 30 novembre 2020

Cette rubrique vous présente l'ordre du jour (non exhaustif) des derniers conseils municipaux. Si vous souhaitez prendre connaissance en détail des compte-rendus, vous pouvez consulter les panneaux d'affichage administratif ou le site Internet de la Ville.

Prochain conseil municipal 1er février à 21 heures.

Pour plus d'informations consulter le site internet de la ville www.mairie-santeny.fr

SÉANCE DU 21 SEPTEMBRE 2020

Ordre du jour

Administration Générale

→En application de l'article 1650 du code général des impôts, chaque commune doit instituer une commission communale des impôts directs. Proposition de 32 noms aux services fiscaux qui en retiendront 16, 8 titulaires et 8 suppléants.

→Depuis 2001, chaque commune est dotée d'un correspondant défense. Désignation de Eric Baude comme correspondant Défense pour Santeny.

→Désignation de Joël-Robert Hansconrad comme représentant élu auprès du CNAS, comité national des actions sociales en faveur des agents territoriaux.

→Désignation des membres de la commission communale d'accessibilité :

- -Le Maire président de droit,
- -Joël-Robert Hansconrad président suppléant,
- -Michèle Meunier et Joël Dias Das Almas membres,
- -Guylaine Traore, représentante des personnes handicapées,
- -Anne Barbel, représentante des personnes âgées.

→Validation de l'organisation des astreintes hivernales des services techniques.

→Allocation d' une enveloppe budgétaire pour la formation des élus municipaux, d'un montant égal à 13% du montant maximal des indemnités des élus.

Finances

→Fixation du tarif annuel du transport scolaire à 90€ par enfant pour l'année scolaire 2020-2021, la facturation se fera mensuellement à hauteur de 10€ par mois d'octobre 2020 à juin 2021.

→Adoption de deux décisions modificatives du budget principal de la commune et du budget de la police.

→Adoption de l'indemnité représentative de logement des instituteurs.

→Autorisation de demande de subvention : dotation de soutien à l'investissement local, pour la rénovation de l'église.

SÉANCE DU 30 NOVEMBRE 2020

Ordre du jour

Administration Générale

→Autorisation de signature de la Charte des Espaces naturels du Val-de-Marne.

→Autorisation de signature de la convention Metropolis avec la Métropole du Grand Paris.

→Approbation du règlement intérieur du conseil municipal.

Finances

→Admission en non-valeur et extinctions des créances.

→Adoption de la décision modificative budgétaire n°02-2020 du budget principal de la commune.

Ressources Humaines

→Association à la mise en concurrence organisée par le CIG de la petite couronne, en vue de la conclusion d'un contrat d'assurance des risques statutaires.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCE

Bienvenue à

Léna LARROZE
Khadija MUHAMMAD
Amélia BOGOS
Issa TANJIGORA
Ethan PASCAL
Leïa HOARAU
Christ-Harry GUEDE
Clarisse GEANTOT HELLER
Lise LEBON MULLER
Ambre FRÊTEAU
Lola TRAPANI
Nicolas SOUQUET
Louise LE BON
Drea AVO
Tom GATEFOSSE BAJWELCWAJG
Bakary DOSSO
Emma POULVELARIE
Inès BOULÏD
Wendy TCHAKO NANA ZEKET
Nélia AYARI
Lauris VAN ZANDT
Cheick-Hamalla DIAWARA
Hugo ESCORREGA AFONSO

MARIAGE

Tous nos voeux de bonheur à

Laurent HAINE et Marie-Charlotte VIGOT
Gilles FOURNIER et Sylviane JAVOUREY
Erwan GALLAIS et Stéphanie MICHAUD
Julien HUGELÉ et Mélanie DAVID
Gilbert SOBREIRA RODRIGUES
et Alice BERNAYS
Benoit VOLLOT et Julie DEL SOCORRO
Wïssem RAZAK et Ismahene SEGHIR
Manuel PINTO et Nathalie VERRIER
Serge LONKING FODONG
et Paule TCHOUPE KATCHOUA

DÉCÈS

Toutes nos condoléances aux familles de

Julien PRANEUF
Huguette PRUD'HOMME épouse MOUET
Liliane SADRAIN épouse DENE
Michel DIOT
Thérèse JUVA épouse DUCA
Marcelline LE BARON épouse GROULT
Elise BOSCHE épouse DASSÉ
Solange FONTANI épouse KAUDY
Blondine COUVEZ épouse DUEZ
Michelle BOIREAU épouse BECHARA
Guy PERETTI
Lucie SUISSA épouse BOUAZIZ
Gérard SCHALLER
André LUC
Renée COURSAULT épouse PAMBRUN
Jean-Claude GRENIER
Gisela TORWESTEN épouse LESAGE
Philippe THIBAULT
Guy THRAENN
Chantal BORELLY épouse ULRICH
Jean LÉCOT
Antoinette RECH-MARTINEZ
épouse BAHON
Lucy KARUNANAYAKA
épouse JAYAMUNI SILVA
Jean-Claude DELIERRE
Jacques APICELLA
Maria DE OLIVEIRA GOMES
épouse DOS SANTOS
Sylvie SOGNET épouse ROY
Gilbert MOUSSEL
Colette ABRY épouse GIACOMONI
Serge ROLLEZ
Djilali BEKHDADI
Jacques MORDEFROID
Robert HIVET
Nivardo PUENTE OTERO
Bintou SOUARÉ
Jean MOULIN
Christiane CAILLÈRE
Pierre AMSTUTZ
Madeline ROLIN épouse FERRY
Didier ZOUBIRI

SERVICE DES SPORTS

A compter du 1er décembre 2020, **les agents du service sports associations évènementiel** aujourd'hui présents au gymnase accueilleront les présidents et bénévoles d'associations dans leurs **nouveaux bureaux, place du Général de Gaulle.**

→Service des sports
Tél : 06 27 02 66 26

CROIX ROUGE CHEZ VOUS

COVID-19

La croix-rouge française lance un dispositif d'écoute et de livraison solidaire : «croix-rouge chez vous». Il s'adresse à toutes les personnes vulnérables isolées et non accompagnées.

A leur écoute, des volontaires de la Croix-Rouge pour leur proposer une écoute chaleureuse, les **rassurer,** les **informer,** mais aussi **identifier les risques** et les **orienter** vers d'autres services si nécessaire. Des professionnels de la santé mentale sont également disponibles pour leur apporter un **soutien psychologique**.

«Croix-Rouge chez vous» leur permet aussi de **s'approvisionner en produits de première nécessité** (denrées alimentaires, produits d'hygiène et médicaments sur ordonnance).

Croix-rouge chez vous
écoute & livraison solidaire
09 70 28 30 00

Santeny fête Noël

Malgré les circonstances particulières liées à la crise sanitaire de la Covid 19, la ville de Santeny tient à donner un air de fête à votre quotidien avec des illuminations et des animations pour profiter des fêtes de fin d'année...

SOUS RÉSERVE DES CONDITIONS SANITAIRES

19 DÉC

Parade du Père Noël

Le Père Noël sillonnera les rues de Santeny en calèche et distribuera des friandises tout au long de son trajet. Il vous préviendra de son arrivée grâce à sa clochette ! Tendez bien l'oreille....

A partir de 15h30

À PARTIR DU 4 DÉC

Boutique éphémère de Noël

Le local de la Pompe à incendie accueille la boutique éphémère de Noël ! Retrouvez des artisans et des créateurs pour des cadeaux de Noël uniques ! 100% fait main.

Du 4 au 24 décembre du mercredi au dimanche de 10h à 19h

Pompe à Incendie - Rue du Rocher (à côté de l'Eglise)

À PARTIR DU 4 DÉC

Illuminations

Le lancement des illuminations de Noël est un moment magique qui accompagne les fêtes de fin d'année. Dès le 4 décembre, les rues de Santeny se pareront de mille lumières et chaque quartier sera décoré d'un sapin. Un parcours scintillant qui vous éblouira, malgré le coronavirus et le confinement !

JUSQU'AU 18 DÉC

Concours de dessin enfants

Participez à notre concours de dessin du plus beau sapin de Noël réservé aux 3-11 ans. Vous avez jusqu'au 18 décembre pour déposer votre dessin dans la boite aux lettres du Père Noël à l'école des 40 Arpents. De nombreux lots sont à gagner.

À PARTIR DU 14 DÉC

Studio photo

Le Père Noël sera présent à partir de 16h30 devant l'école. Une séance photo sera organisée au côté de Teddy Ski afin d'immortaliser cet instant magique. Des bonbons seront distribués aux enfants. Une animation qui ravira petits et grands enfants.

Du 14 au 18 décembre de 16h30 à 18h30

Imprimé sur papier PEFC 10-31-2849 / Certifié PEFC.